N° 362 — 15e Année

CINQ CENTIMES LE NUMÉRO (6 Nivôse an 112)

Lundi 28 Décembre 1903

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

RÉDACTION :
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon).
TOURCOING, rue Verte, 53
Siège administratif :
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50. — Un an : 18 fr.
Nord et départements limitrophes :
Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs.

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . 0 fr. 50
FAITS DIVERS . . . 0 fr. 75
LOCALES . . . 1 fr. »

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal; à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

TÉLÉPHONE

LA POLITIQUE

CHAUFFEUR BONAPARTISTE

Le parti impérialiste ou consulaire fait plus de bruit que de besogne. La presse s'y prête volontiers. Ce bruit ne pouvant être que du bruit et ne répondant à rien de sérieux. Tous nos journaux ont retenti des éclats de la polémique entre le vétéran de l'impérialisme, Paul de Cassagnac, et le néo-plébiscitaire, le comte de Dion. C'est dans un langage absolument dépourvu d'aménité que le directeur de l'*Autorité* a renvoyé M. de Dion à ses automobiles. Nous pensons que celui-ci ne s'est pas suffisamment inspiré, dans sa réponse, de ses habitudes professionnelles, et dans le sens du triomphe définitif, de l'apothéose de l'automobile.

Est-ce que les moyens d'action, les véhicules des partis ne doivent pas se modifier au cours des siècles avec le progrès incessant des inventions et des découvertes ? Seuls seraient-ils condamnés à ne pas suivre le progrès ? Ne doivent-ils pas, au contraire, le précéder ? Lors de la tentative de Boulogne, sous Louis Philippe Ier, roi des Français, on a pu voir le prétendant Louis Napoléon Bonaparte, débarquer portant du lard dans son chapeau, et, sur le poignet, un perroquet maquillé en Aigle. Nous sommes sous la troisième République, et quand (oui, quand ?) le nouveau Bonaparte rentrera en France, M. de Dion ne peut pas espérer autrement, ce sera sur une automobile de Dion; ce sera le char victorieux et victorien, avec, comme chauffeur, M. de Dion lui-même.

C'est qu'il sait chauffer de toutes les façons et connaît les bons moyens de publicité. Il a trouvé tout récemment un truc ingénieux pour faire propager par quantité de journaux le programme du nouveau comité. La presse s'y est prêtée de bonne grâce, par l'excellente raison que ça ne faisait de mal à personne et que ça faisait beaucoup de plaisir à M. de Dion.

Son nom avait été cité dans un entrefilet du *Temps*, entrefilet de quelques lignes, reproduit par un certain nombre de journaux. Partant de là, M. de Dion, usant du droit de réponse, produit une longue lettre « pour rectifier. »

A l'insertion ainsi obtenue quelques uns ont même eu la gracieuseté d'ajouter des commentaires. La note avait été donnée par l'entrefilet du *Temps* où on lisait : « M. de Dion et M. Lasies estiment à coup sûr que la politique du Bloc fait assez bien les affaires de leur prétendant. » Cette note est tout à fait dans le régime ordinaire de la « voix progressiste », qui constamment s'élève pour tâcher d'ébranler le Bloc.

Est-ce une note juste ? On ajoute bien que recourir une nouvelle fois au pouvoir personnel ce serait pour notre pays un saut dans l'inconnu.

Mais c'est ne tenir aucun compte des leçons de l'histoire. Ce prétendu inconnu est tout ce qu'il y a de plus connu, et la preuve que l'esprit césarien ne s'est nullement réveillé, comme on feint de le croire, c'est que la polémique consulaire ou bonapartiste ne gêne et n'ébranle personne.

Dernièrement dans une conférence populaire, je rappelais comment se font les plébiscites et où ils conduisent, j'évoquais Waterloo et Sedan et je dois avouer que toute cette partie a paru vieux jeu, rococo, ou du moins inutile à rappeler, tout le monde ayant suffisamment dans la mémoire ce qui attend les peuples se livrant à des césars ou à des césariens.

Maxime LECOMTE,
Sénateur du Nord.

(Reproduction interdite).

PROPOS D'UN SOLITAIRE

Madame ou mademoiselle ?

Une intéressante question de convenance revient sur le tapis. Doit-on dire Madame ou Mademoiselle, aux femmes demeurées célibataires, après l'âge terminus de la jeune fille ? Il semble tout naturel, n'est-ce pas, qu'on doive l'appeler Madame, de préférence, d'abord au nom de la politesse la plus élémentaire, et ensuite, parce que Mademoiselle, en certains cas, est trop évidemment un terme de classification spéciale, une indication gênante et inutile. Or, le problème n'a pas été encore résolu définitivement et il est à croire qu'en France il fera verser encore beaucoup d'encre et il alimentera force conversations.

En Angleterre, le même problème de civilité vient de recevoir un semblant de solution. Pour les Anglaises, comme on le sait, il n'y a pas d'expression de mépris plus dure que celle de spinster, qui équivaut au terme français de vieille fille. Aussi une Ligue vient-elle de se constituer à Londres uniquement dans le but de faire rayer du dictionnaire anglais ce mot tant détesté, et de le remplacer par celui de Lady Bachelor, *qui signifie bonnement : dame célibataire. C'est déjà quelque chose, mais, on l'avouera, cette expression est bien loin de répondre à la signification, plus galante, de Madame, appliquée en notre pays, de façon générale — du moins il devrait en être ainsi — à toutes les dames, qui, de par la volonté du Destin ou par leur propre volonté, se confinent dans le célibat.*

Congrès de la Libre-Pensée

Paris, 26 décembre. — Un Congrès de la « Libre-Pensée », organisé par l'*Action*, s'est réuni hier à l'Hôtel des sociétés savantes. M. Marcelin Berthelot a présidé la séance d'ouverture et, en quelques mots, a ouvert le Congrès. Voici, à titre de document, les principaux vœux émis.

Sur la question de l'assistance publique, le Congrès a demandé :

Que l'Assistance publique soit laïcisée dans tous ses services sans exception, dans le plus bref délai ;

Que les enfants confiés à l'Assistance publique soient élevés en dehors de toute préoccupation religieuse ;

Que les infirmières religieuses soient remplacées par des infirmières laïques diplômées ayant reçu un enseignement scientifique et pratique ;

Que le gouvernement désigne aux postes d'inspecteurs et inspectrices des enfants assistés exclusivement des républicains éprouvés ;

Que les fonds du Pari mutuel ne soient exclusivement affectés qu'aux œuvres purement laïques, y compris les œuvres en formation ;

Que les chapelles des établissements hospitaliers non encore désaffectés le soient sans retard, et que les locaux soient affectés au bien-être moral des hospitalisés, soit qu'on les convertisse en salles de réunion ou en bibliothèque ;

Que le titre Assistance publique soit changé en celui de « Solidarité sociale » ;

Que les congrégations hospitalières soient supprimées et disparaissent dans le plus bref délai possible des maisons dites de charité privée et qui sont des maisons d'exploitation ;

Dans le débat sur la question de la liberté de l'enseignement, un incident extraordinaire s'est produit. M. Gustave Hervé, l'ancien professeur révoqué du lycée de Sens, a développé le vœu suivant qui maintient aux congréganistes le droit d'enseigner, sous réserve d'un contrôle :

Le Congrès,

Considérant d'une part que l'interdiction aux anciens congréganistes d'enseigner dans les écoles publiques de l'État est contraire aux principes des libres-penseurs ;

Mais considérant d'autre part que la République a le devoir de prendre des précautions contre l'invasion noire dans l'Université laïque ;

Invite le gouvernement à encadrer solidement les nouvelles recrues, à contrôler soigneusement leur enseignement par des inspecteurs primaires et charge d'ailleurs les groupes de libre-pensée d'exercer sérieusement ce contrôle.

Cette motion a été fort mal accueillie par les assistants.

Au milieu des exclamations les plus diverses, M. Hervé prend la défense des congréganistes qui, dit-il, ne sont pas responsables, après tout, de l'éducation qu'on leur a donnée.

M. Vigne, député, dit qu'il n'y a qu'un parti à prendre : l'enterrement du vœu de M. Hervé. Et l'assemblée en décide ainsi.

Le Congrès adopte ensuite des vœux tendant à la suppression du droit d'enseignement des congrégations dans les colonies, à l'égalité de traitement des instituteurs et institutrices, etc.

Au sujet d'un vœu relatif aux professeurs frappés pour leur tendances socialistes, M. Pastre, député, vient déclarer qu'il est fort intéressant d'applaudir à des vœux pareils, mais qu'il y a quelque chose de plus à faire : c'est d'obliger les parlementaires à agir auprès des pouvoirs publics. Il s'engage, pour sa part, à se mettre à la disposition de l'Association des libres-penseurs pour des démarches de ce genre.

Enfin, le Congrès s'est prononcé pour la séparation des Eglises et de l'État et l'interdiction d'accepter dans les séminaires, pour le recrutement du clergé, des jeunes gens âgés de moins de vingt-et-un ans.

LES MARIAGES EN ALLEMAGNE

Il ressort d'un communiqué du *Moniteur de l'Empire* que le nombre des mariages, qui, en 1899 était de 471,719, en 1900 de 476,491 et en 1901 de 478,329 est tombé en 1902, à 457,208. Il y a eu en 1902, 7,9 mariages par 1,000 habitants ; en 1901, il y en avait 8,2; en 1900, 8,5 ; en 1897 et 1898, 8,4. Depuis 1894, la proportion n'a pas été aussi faible.

Crise partout !

Après le Réveillon

Voici, à titre de curiosité, le poids total par catégorie, avec les prix atteints, de toute la victuaille qui a été vendue hier aux Halles :

Volailles 158.887 kilos. *Prix de vente* : canards, de 2 fr. à 5 fr. 50 ; oies, 1 fr. 50 à 1 fr. 75 le kil., moyenne, 1 fr. 50 ; pigeons, 0 fr. 80 à 1 fr. 80, moyenne, 1 fr. ; pintades, 2 fr. 75 à 3 fr. 50, moyenne, 3 fr. ; poulets, 1 fr. 50 à 9 fr., moyenne, 4 fr. ; lapins, 1 fr. 25 à 3 fr. 25 ; dinde, 5 fr. 50 à 17 fr., moyenne 11 fr. Ces derniers très demandés au commencement du marché ne trouvaient plus acheteurs à la fin.

Gibier, 14.897 kilos. — Cours de la journée : alouettes, 3 fr. à 3 fr. 50 la douzaine ; bécasses, 2 à 4 fr. 50 ; biches, 1,55 à 1,75 le kilo ; canards sauvages, 3,15 à 3,50 ; chevreuils, 20 à 40 fr. ; 2 à 2,50 le kilo ; faisans, de 3 à 6,50 ; moyenne 5 fr. ; perdreaux, 1 à 2,50 ; moyenne 1,75 : pilets, 2 à 2,25 ; sarcelles, 1 à 1,75 ; lapins de garenne, 1 à 1,90 ; moyenne 1,40 ; lièvres, 3 à 7 fr., moyenne 5 fr.

Il est entré en sus 849.950 kilos de légumes, de fruits et de fleurs ; 49.300 kilos de fromages, 43.957 kilos de beurre, 101.500 kilos de poissons, 68.000 œufs et, enfin, 950.000 huîtres, deux-tiers environ de plus qu'en temps ordinaire.

Les huîtres : Arcachon, 8.000 ; Portugal, 800.000 ; Marennes, 50.000 ; Armoricaines, 6.500 ; Cancales, 2.500.

L'Election Sénatoriale

Nous recevons la circulaire que M. Chatteleyn adresse aux délégués sénatoriaux.

La caractéristique de cette profession de foi est qu'après avoir déclaré qu'il a « voulu sonner le ralliement de tous les républicains », M. Chatteleyn dirige toutes ses attaques contre ceux des républicains qui n'appartiennent pas à son groupement, c'est-à-dire les républicains les plus sûrs, les plus dévoués, ceux qui ont le plus lutté pour la fondation de la République, et qu'il ne trouve pas un mot ni contre les cléricaux, ni contre les nationalistes.

Est-ce donc que dans son ralliement il comprend ces cléricaux et ces nationalistes, et qu'il en exclut les républicains de gauche ?

Il y aurait quelque loyauté pour M. Chatteleyn et pour le journal qui le défend à s'expliquer nettement à ce sujet.

L'honorable candidat parle des périls de *l'heure présente : quels périls ?* Il ne les précise pas. « Nous nous acheminons lentement, mais sûrement, dit-il, aux pires embarras financiers. » C'est l'argument autrefois employé par les monarchistes contre la République elle-même. Depuis vingt-cinq ans, nos adversaires ne cessent de nous prédire la ruine de la France, de même qu'ils affirmaient que notre République resterait toujours isolée en Europe et ne pourrait contracter aucune alliance. Or, il se trouve que non-seulement nous ne nous sommes pas ruinés, mais que notre situation financière, au milieu de la crise qui atteint tous les pays, est encore une des meilleures, et que depuis deux ans elle s'est sensiblement améliorée.

Mais le péril clérical-nationaliste, M. Chatteleyn ne le voit-il pas ? Approuve-t-il ces menées factieuses dont nous sommes les témoins, ces excitations aux haines de races et de religions, ces campagnes de violences et d'injures dirigées contre les gouvernements républicains, qu'ils soient présidés par M. Combes ou par M. Waldeck-Rousseau, dirigées également contre le Président de la République lui-même ?

Et ce sont les républicains restés fidèles à leur programme, au programme de Gambetta et de Jules Ferry, que M. Chatteleyn accuse de fomenter la discorde.

Il invoque le nom de Gambetta — qui *pourtant proclama que le cléricalisme c'était l'ennemi* — mais il passe sous silence celui de Jules Ferry.

Pourquoi cette omission ?

C'est, sans doute, que Jules Ferry est toujours détesté par les cléricaux qui ne lui ont pas pardonné la loi « scélérate » sur l'instruction gratuite, obligatoire et laïque, son article 7 et ses décrets de dissolution des congrégations.

Et cela donne bien la nuance et les tendances de la candidature de M. l'adjoint de Roubaix.

M. Chatteleyn est partisan de la liberté d'enseignement : mais dans quelle mesure ? Repousse-t-il même le projet Chaumié ? Sur ce point encore, une explication précise serait nécessaire.

Il veut la liberté des *Congrégations* : mais admet-il l'extension indéfinie de la main-morte ?

M. Chatteleyn se déclare protectionniste : la *Dépêche* nous l'a cependant représenté comme un *libre-échangiste* fervent, et cela paraissait résulter, en effet, de sa qualité de Roubaisien, d'avocat agréé chargé de défendre les intérêts des industriels libre-échangistes de cette ville, et de sa collaboration intime avec M. Motte, qui n'a jamais caché ses idées à cet égard.

Est-ce que son protectionnisme ne serait pas de fraîche date ? Par quels actes, par quels discours l'a-t-il *déjà* affirmé ? Et ne se trouverait-il pas très embarrassé entre les intérêts contradictoires de la ville dont il est le premier adjoint au maire et les intérêts de l'agriculture du département du Nord tout entier ?

Une pensée, enfin, est discrètement indiquée dans cette profession de foi : c'est celle qui est traduite par cette phrase : « Ma politique est tolérante ; elle n'exclut personne de la grande famille républicaine, tous les républicains y sont admis, quelle que soit leur nuance, car tous ont droit de participer à la direction des affaires, pourvu qu'ils soient animés d'intentions généreuses envers la démocratie ».

Si nous ne nous trompons, cela constitue un appel à la concentration. Mais, cette concentration, pourquoi vouloir lui donner ce caractère d'exclusivisme contre lequel s'élève précisément M. Chatteleyn ? Il n'est pas vrai que les rangs républicains soient fermés ; ils sont, au contraire, grands ouverts à tous ceux qui sont « animés d'intentions généreuses envers la démocratie ».

Est-ce que nous avons repoussé M. Jonnart, et M. Barthou lui-même, pour ne citer que ces deux noms, lorsqu'ils ont rallié le gros de l'armée républicaine ?

Est-ce que hier encore les républicains n'encourageaient pas M. Méline dans sa timide évolution, dans son intervention en faveur d'un candidat plus avancé que lui-même ?

Non ! les critiques dirigées par nos adversaires contre l'ensemble du Parti républicain ne sont pas fondées.

Les idées de liberté, de tolérance et de progrès pacifique sont toujours les nôtres. Mais elles n'excluent pas la défense républicaine nécessaire, défense à laquelle auraient le devoir de participer tous les sincères républicains.

Georges ROBERT.

Je ne fatiguerai pas plus longtemps le public avec une polémique personnelle qui me paraît épuisée. Nous avons autre chose à faire en ce moment. Je perdrais d'ailleurs mon temps à convaincre des gens qui ne veulent pas être convaincus. Ils sont quelques-uns acharnés à vouloir me faire dire ce que je n'ai pas dit, et ce qui n'a jamais été dans ma pensée. J'ai beau leur montrer les comptes-rendus de tous les journaux, et celui du *Réveil du Nord* lui-même, et aussi la déclaration de M. le président Scalfort, telle qu'elle a été reproduite par le *Réveil*, et d'après laquelle « *la désignation du candidat serait faite à la majorité absolue à tous les tours :* » ils tiennent absolument à ce que j'aie déclaré — le *Réveil* le répète encore — que « je me désisterais pour le candidat le plus favorisé **au premier tour.** »

Toutes proportions gardées, cet acharnement me rappelle le capitaine de gendarmerie Lebrun-Renaud affirmant obstinément que Dreyfus lui avait fait des aveux. » Vainement Dreyfus niait, protestait ; le gendarme maintenait *mordicus* la réalité de ces aveux imaginaires. Peut-être était-il arrivé à y croire *lui-même.*

Le *Réveil* me dit que son rédacteur n'ayant pu pénétrer dans la salle du Congrès que tout à la fin de la délibération, n'a rédigé son compte-rendu que d'après les renseignements qu'il a pris auprès des congressistes rencontrés. Mais, pourquoi, dans ce compte-rendu, ne me prête-t-il pas les paroles que le *Réveil* veut absolument m'attribuer ? Pourquoi le texte de mon allocution, dans le *Réveil*, est-il, dans son sens général, conforme à celui de tous les autres journaux, conforme à celui du *Progrès du Nord*, rédigé par notre secrétaire général Paul Assoignion d'après les notes qu'il a prises, au vu de tout le monde, à la table de la presse, compte-rendu pour la rédaction duquel je n'ai adressé à mon collaborateur aucune instruction, aucune recommandation spéciale, compte-rendu que je n'ai lu que sur l'épreuve, et auquel je n'ai pas changé un mot ?

C'est, évidemment, que les premiers « congressistes rencontrés » avaient rapporté exactement mes paroles.

C'est que, comme la légende des aveux de Dreyfus, la légende de ma promesse de désistement pour le candidat le plus favorisé au premier tour n'a été inventée qu'après coup, après que le rédacteur du *Réveil* avait déjà rédigé son compte-rendu, et que celui des autres collaborateurs de ce journal qui a écrit les commentaires où mes paroles étaient dénaturées n'a pas songé à modifier le texte de mon discours.

On ne pense pas à tout !

G. R.

Les progressistes et l'élection sénatoriale

Sous ce titre, M. Lepez, député de Valenciennes, publie dans l'*Impartial du Nord*, l'article suivant :

Quelle sera l'attitude du parti progressiste du Nord à l'élection sénatoriale du 10 janvier entre la candidature cléricale de M. Scrive et la candidature nettement républicaine de M. Tribourdaux ? Car il est probable, étant données les trois candidatures en présence, sans compter celles qui pourront sortir des Congrès des deux fractions du parti socialiste, qu'il n'y aura pas de résultat définitif au premier tour et que M. Chatteleyn arrivera après M. Tribourdaux et M. Scrive ?

Est-ce que MM. Motte, Guillain et Delaune, qui sont les parrains de la candidature progressiste, engageront les électeurs fidèles à leur politique à reporter leurs voix sur le candidat libéral ou sur le candidat du Congrès républicain ?

Déjà, la *Dépêche*, de Lille, avait posé la même question, sans qu'il y fut répondu, et dans l'article de M. Langlais, il y avait comme un écho des pourparlers qui avaient eu lieu entre le comité libéral et le comité progressiste en vue d'un *candidat commun.*

L'entente n'a pu se faire sans doute, puisqu'on s'est séparé sur des paroles au moins aigres-douces, et il n'est pas trop aventureux de soupçonner le parti clérical d'avoir exigé du candidat progressiste des engagements qui le mettaient pieds et poings liés à la merci absolue de l'Alliance libérale. En un mot, c'était l'*absorption* complète qu'on exigeait de lui : et comme le parti progressiste est, au fond, composé de vieux républicains qui n'ont pas osé suivre le mouvement des idées mais qui se défendent toujours de faire cause commune avec le parti clérical, l'accord n'aura pas été possible grâce aux exigences des réactionnaires.

Un nouvel élément est intervenu, il y a quelques jours, qui rend l'entente encore plus improbable entre les progressistes et les cléricaux au second tour. C'est l'attitude de M. Méline dans les Vosges.

On sait que l'ancien président du Conseil, qui avait *fait* ou *subi* l'alliance à droite, peu importe, a failli être victime de ses complaisances pour les cléricaux nationalistes aux élections législatives de 1902. Il eut contre lui un concurrent nationaliste, M. Flayelle, qui l'approcha de très près.

Or M. Méline vient d'être élu sénateur, opérant ainsi une retraite prudente. Mais M. Flayelle est toujours debout et le voilà de nouveau candidat dans l'arrondissement de Remiremont. Il a contre lui M. Desbleumortiers, choisi par les comités républicains de la circonscription et qui, sans être un radical, n'est pas hostile à la politique actuelle du gouvernement et ira grossir, s'il est élu, le groupe de l'Union démocratique dont M. Etienne est le président et qui forme l'aile droite de la majorité ministérielle.

Perplexité cruelle pour M. Méline. Il avait d'un côté un candidat clérical-nationaliste et de l'autre un candidat qui ne réprouvait pas la politique du Bloc.

Certes, il ne pouvait pas soutenir la candidature de M. Flayelle qui avait été son concurrent en 1902 alors qu'il représentait la concentration à droite. Il fut alors combattu, accorde la *Dépêche*, dans les conditions que tous les libéraux ont été unanimes à regretter et à blâmer.

Ça, c'est un regret un peu stérile et hypocrite. C'était au parti clérical nationaliste à interdire à l'un des siens de se porter contre l'ancien président du Conseil. Du moment où il avait un concurrent de droite, c'était lui déclarer la guerre.

M. Langlais dans la *Dépêche*, a beau dire que M. Méline avait le devoir à Remiremont de soutenir un candidat représentant ses idées ; ce candidat n'existe pas car M. Flayelle, qui voudrait l'être aujourd'hui, avait trouvé en 1902 que les idées de M. Méline n'étaient pas semblables aux siennes puisqu'il jugea à propos de se présenter contre lui.

Quoi qu'il en soit, M. Méline est exécuté d'un mot par la *Dépêche*. Suivant notre confrère *clérical, son attitude équivaut à un suicide.*

Eh bien ! les patrons de la candidature de M. Chatteleyn dans le Nord, surtout M. Delaune, n'avaient pas encore comme M. Méline, descendu toute la pente qui menait la République dans les bras de la réaction. *A l'élection sénatoriale de* janvier dernier, ils ont marché pour M. Auguste Potié qui n'est précisément pas un partisan de l'ancienne politique de M. Méline.

M. Tribourdaux n'est pas plus avancé que M. Potié et ce que M. Méline fait pour M. Desbleumortiers, les députés progressistes, du Nord pourront l'imiter à l'occasion de l'élection sénatoriale du 10 janvier.

S'ils ne le font d'ailleurs, le résultat ne sera pas plus incertain. Ils ont pris une attitude qui, au point de vue politique, pourrait être qualifiée *plus justement de suicide que ne l'est celle de* M. Méline par notre confrère clérical.

Ils seront obligés, après avoir fait les enfants capricieux, de donner leurs voix à un candidat qui n'en a pas besoin pour être élu.

F. LEPEZ.

Voici, à titre de document, la circulaire de M. Chatteleyn :

Messieurs les Délégués,

Vous êtes convoqués à élire le 10 janvier un nouveau sénateur. Le parti républicain progressiste, auquel j'appartiens, a jugé que l'abstention serait une faute. Devant les périls de l'heure présente et contre la politique du « bloc », il a voulu sonner le ralliement de tous les républicains et m'a offert la candidature. La discipline me commandait de me rendre à l'insistance de mes amis. En me présentant à vos suffrages, j'obéis au sentiment du devoir.

La politique que je représente n'a pas besoin d'épithète : c'est la politique républicaine telle que l'ont comprise ceux qui ont fondé et consolidé la République.

Cette politique est tolérante. Elle n'exclue personne de la grande famille républicaine : tous les Républicains y sont admis, quelle que soit leur nuance, car tous ont droit de participer à la direction des affaires, pourvu qu'ils soient animés d'intentions généreuses envers la démocratie.

La politique aujourd'hui *en honneur* est une politique de désorganisation et de discorde, puisqu'elle est une politique d'exclusivisme et de haine. Elle nous achemine lentement mais sûrement aux pires embarras financiers. Je ne cesserai de la combattre.

Je pense que la République doit être accueillante, ouverte à tous, respectueuse des droits de la conscience, affectueuse pour tous les Français. *Elle ne doit appartenir à aucun parti. J'entends* qu'elle reste un gouvernement réparateur et national, tel que l'ont conçu les Thiers, les Gambetta, les Jules Simon, les Spuller, et tant d'autres Républicains de la première heure.

Je ne conçois pas que la liberté d'enseignement puisse être ni supprimée, ni entravée. La liberté doit être égale pour tous. Elle constitue l'essence du gouvernement républicain.

Les questions économiques réclament toute la sollicitude *de nos représentants. Les lois concernant* l'agriculture, l'industrie et le travail, sont celles auxquelles je porterai de préférence le *plus vigilant intérêt.*

Je n'ai jamais cessé d'être partisan du régime protectionniste, sans lequel ni l'agriculture, ni le plupart de nos industries ne sauraient vivre. Je suis acquis d'avance à toutes les mesures qui peuvent favoriser la culture dans la région du Nord. Je voterai de même toutes celles qui auront pour but de développer la consommation de l'alcool dénaturé et de multiplier les emplois du sucre.

Messieurs les Délégués,

Je n'ai pas besoin de souligner l'importance du verdict que vous êtes appelés à rendre. L'heure est grave. Dans le parti républicain, deux courants se dessinent nettement, l'un voulant orienter la République vers une organisation oppressive, inquisitoriale et dominatrice de l'État ; l'autre continuant à la maintenir dans les eaux larges de l'initiative individuelle, de la tolérance et de la liberté. Je ne suis pas avec les Jacobins, que je considère comme les précurseurs inconscients du rétablissement du pouvoir personnel.

Je reste fidèle à la pensée qui, durant de longues années, a dominé le parti républicain : faire une France unie, puissante et libre ; développer le sentiment et le goût de la liberté, maintenir par dessus tout l'idée nationale. Cet idéal qui fut celui de ma jeunesse, est aussi celui de mon âge mûr. Je l'ai trouvé dans les « Cahiers » du régime qui, au lendemain des désastres de 1870, s'est donné pour tâche de refaire la France. Je lui resterai constamment attaché et je connais assez la largeur de votre libéralisme et la sagacité de votre patriotisme pour être assuré que *le 10 janvier vous tiendrez* à affirmer pour lui votre inébranlable fidélité.

Croyez, Messieurs les Délégués, à tout mon dévouement.

FÉLIX CHATTELEYN,
Conseiller général,
Premier Adjoint au Maire de Roubaix.

ÉCHOS ET NOUVELLES

M. Jacques Siegfred vient d'offrir à l'institut de France son château de Langeais, sous réserve que le nouveau possesseur n'entrera en jouissance du bien qu'après la mort de M. Siegfred. Langeais est une petite ville située sur les bords de la Loire. C'est sous Louis XI, en 1450, que le château actuel fut construit.

⁂

On se souvient de ce Rouennais qui, en mourant, laissait un legs pour être attribué à un couple de géants. Ce couple est en voie de formation. Le colosse Baptiste Hugo, qui vient d'accomplir une tournée aux Etats-Unis, a, paraît-il, trouvé femme à sa taille en la personne de la géante Agnès Yven, âgée de vingt ans, native de Newport et fille de riches cultivateurs.

Aussitôt mariés, ils concourront pour l'obtention du prix légué par l'original de Rouen. Contrairement à ce qu'on avait annoncé, Baptiste Hugo ne s'exhibera pas à Paris. Il serait en effet de mauvais goût qu'il se montrât à tout le monde en même temps qu'à sa femme.

⁂

Un médecin anglais de la Papouasie vient de découvrir, assure-t-il, une nouvelle race d'hommes. Ce sont des sauvages qui vivent dans les marais et ont les pieds palmés. Les pieds palmés ? Oh ! alors, c'est un canard.

⁂

Tandis qu'à Londres, on fêtait grassement la Noël autour de tables abondamment servies, les végétariens anglais s'offraient, eux, un petit réveillon, d'où la dinde et le boudin étaient rigoureusement bannis.

Le menu comprenait une soupe à la julienne, du poisson, du céleri braisé, du pâté de champignons, des noix grillées, des pommes de terre et quelques fruits.

Et les végétariens prétendent que leur banquet fut une imitation fidèle des agapes des premiers chrétiens.

Même le pâté de champignons [illegible]

Conte du Dimanche

LA PANNE

Pierre et Jacqueline roulaient dans leur automobile neuve. Une voiturette dernier modèle, moteur parfait, carrosserie d'un chic !

Mariés d'un an, amoureux encore, ils formaient un joli couple de mondains riches, aux goûts d'art. Aux expositions, aux premières, ils aimaient à se montrer ; on aimait à les voir, lui, grand, souple, distingué, un de ces masques comme on en voit tant, à menton net, moustaches fines, nez ferme, à l'air de nonchalante énergie, un de ces corps durcis par la pratique des sports, où l'âme pourtant reste molle.

Elle, mignonne et blonde, teint transparent qu'une flamme intérieure rosissait, des yeux marrons, tout luisants d'une primesautière gaieté ; délicate et résistante personne dont la jeune vie s'était passée, beaucoup moins dans le recueillement des salles d'étude que sur la pelouse lisse des law-tennis, ou le tapis feutré des salons.

Brillants tous deux d'une éducation de surface si vaste qu'elle avait effleuré tout sans butiner rien, enviés, fêtés, Pierre et Jacqueline Le Chesnay promenaient ainsi, de par le monde, leur désœuvrement, sans cesse bousculé de courses, de besognes, de visites de voyages, de rendez-vous. Ce matin-là, ils s'en revenaient — du château de Viré, près de Saumur, où ils avaient passé la fin de septembre chez leurs amis, — vers Tours, où ils pensaient déjeuner. On coucherait à Amboise ou à Blois...

Et Jacqueline, qui revenait des plages normandes par la Bretagne, Nantes, Angers, se réjouissait du délicieux trajet, cette traversée de la Touraine qu'elle ne connaissait pas encore, et dont, à chaque tour de roue, les paysages nobles et doux, le ciel léger, l'enchantaient.

— Regarde, Pierrot ! dit-elle, comme c'est joli, ces vieux moulins aux toits pointus !

Perchés sur leurs socles de pierrailles, les légers bâtiments de bois dressaient, le long du coteau, leurs silhouettes ailées. Les quatre larges bras tournaient au souffle faible de la brise, rayaient l'azur. Elle voulut à toute force que la voiture escaladât les pentes. On suivrait le plateau, voilà tout, au lieu du fleuve. D'en haut, la Loire se verrait mieux, avec la nappe jaune de ses sables, le méandre argenté de l'eau bleu.

A mesure qu'ils montaient, la grande vallée s'éployait, le mol horizon de plaine et de bois, par delà le fleuve paresseux. Une lumineuse vapeur, une impalpable poussière diamantée estompaient au loin les contours, enveloppaient comme d'une fondante gaze, la merveilleuse terre, la bien nommée.

— Le jardin de la France ! déclara Pierre, avec un geste large, un sourire satisfait de la réminiscence.

Jacqueline l'approuva, non sans un coup d'œil admiratif. Il avait des lettres, Pierre, et tant d'esprit, pour un homme d'action si débrouillard ! Elle jouissait de tout, aujourd'hui, des mérites de son mari, de sa grâce à elle, de se sentir vivre, gaie, bien portante, par cette claire et tiède matinée d'octobre, ensoleillée à point... Elle était comme une enfant, battait des mains, admirait tout.

Elle voulut à toute force que l'automobile s'arrêtât, sous l'un des noyers de la route, jouit de l'âpre plaisir de dérober, en hâte, quelques-uns des fruits aux coques fraîches et dures, dans l'écorce fendue. Elle se brunissait, à l'âcre contact, le bout des doigts, décortiquait, cassait entre deux pierres la noix blanche, la grignotait vite.

En route ! La voiture magique déjà bondissait, était loin. L'air vif les fouettait au visage. Ils aspiraient tout le grand plateau salubre, l'odeur résineuse des bois, l'amer parfum des noyers en fuite, filant des deux côtés du fossé.

Une descente, devant eux, s'ouvrit. Roulant sans bruit, toute seule, le moteur au repos, la voiturette les emportait à travers un paysage de rêve ; des prés apparaissaient, semés de vaches paisibles, qui levaient la tête, regardaient de leurs gros yeux étonnés ; une file de peupliers frissonna ; un ruban d'eau luisit. Des masses profondes de bois ondulaient, verdures d'or dans le soleil. A peine, de loin en loin, quelques chaumières, et, semant l'étendue de leurs minuscules taches, des reflets de clochers d'ardoises, villages perdus.

— On est au bout du monde ! dit Jacqueline.

La route s'aplanit, sinua dans d'étroits vallons. La trépidation sourde du moteur avait repris. On traversa une petite ville, aux rues désertes et aux pavés verdis. Pierre, de temps à autre, se penchait, et, une main à la roue de direction, l'autre au changement de vitesse, semblait écouter, consulter sa machine.

— Il y a quelque chose qui ne va pas ? s'enquit la jeune femme.

Mais, de nouveau, un pays inconnu surgit, se déroula. Jacqueline se laissait aller à la douceur de l'emportement, comme à une petite griserie. Elle se sentait tendre. L'aspect inattendu d'un hameau, avec ses maisons vieillottes à petites vitres, son vieux lavoir moussu, les tilleuls de la place, d'où un grand découvert, à perte de vue, s'offrait, l'enthousiasma.

— Comme on vivrait bien là ! soupira-t-elle.

Il lui semblait qu'elle y serait heureuse ; un coin parut, isolé, entouré de bois épais, avec le joli murmure de son ruisseau, ses maisonnettes basses, sous les grands arbres ; mais c'était le paradis sur la terre !

— Est-ce beau ! dit-elle encore. Tu vois ? Est-ce intime ? Et cette vue, de la place, sur cette rivière, — qu'est-ce que c'est, la Vienne ? Et cet horizon de clarté !... Comme ce serait délicieux d'avoir une propriété !

Elle en imaginait une, l'installait toute, dans ses plus petits détails. On pourrait acheter ce bois, on y construirait un pavillon simple et commode, genre rendez-vous de chasse... Des poules, des lapins, une ferme, des prés pour l'élevage... Pierre souriait, séduit. Oui, ce serait très bien : avec une seconde automobile, sérieuse celle-là, de seize chevaux...

Et, sous cette forme, le bonheur, un instant, leur apparut, si séduisant qu'ils s'éloignèrent à regret.

— Attends ! dit Jacqueline. Demande donc un peu s'il n'y a rien à vendre, ce que le terrain coûte... Tu arrêtes ? Ah ! c'est gentil, ça !

— J'arrête, j'arrête, grommela Pierre... Bien forcé ! Je ne sais ce qu'a cette [illegible]